

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XXIII

BEAUCEVILLE---SEPTEMBRE 1917

No 9

La famille Bailly de Messein

(Suite et fin)

ACTE DE MARIAGE ENTRE MICHEL, BAILLY DE MESSEIN ET GENEVIEVE DE GASPE (SAINT-JEAN PORT-JOLI). — L'an mil sept cent soixante et douze, le vingt-huit de janvier, après avoir publié un ban de mariage entre Michel Bailly, Ecuier s. de Messein, fils de feu François Augustin Bailly, Ecr s. de Messein, et de Dame Marie Anne Degoutin, ses père et mère, de la paroisse de Varennes d'une part et Demoiselle Geneviève de Gaspé, fille de Ignace Aubert, Ecuier s. de Gaspé ci-devant capitaine des troupes de Sa Majesté Très Chrétienne en ce païs et de Dame Marie Anne Coulon de Villiers, ses père et mère, Seigneur de la paroisse de St Jean Port-Joli et y résidant d'autre part, ne s'étant trouvé aucune opposition ni découvert d'autre empêchement que celui du 3e degré de consanguinité dont Monseigneur les dispense également que de la publication de trois bans à Varène et de deux à St. Jean, je prêtre curé de l'Islet, soussigné certifie avoir reçu leur mutuel consentement et leur avoir donné la bénédiction nuptiale selon les cérémonies ordinaires de l'Eglise en présence de Messieurs Pierre Antoine Porlier, ptre, curé des paroisse de Ste Anne de la grande anse et de St. Roch, Ga-